

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JANVIER 2013

Présents : Messieurs Bigi, Boumard, Khan, Sauvé, Théberge, Trapeau, Wallingford

Mesdames Cargnello, Lemaire, Racicot, Young

Excusés : Mme De Courville Nicol, M. Michelon

Absent : M. Debanné

Invité : M. Chambrial

1/ Adoption de l'ordre du jour

Proposition de Mme Racicot, appuyée par Mme Cargnello : « *Que l'ordre du jour soit modifié de telle manière que le point 5 soit traité avant le point 3.* »

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. Sauvé nous fait part de son désir de traiter d'un point précis lors des questions diverses.

2/ Adoption du procès-verbal du 19 décembre 2012

Ce point sera traité lors de notre prochaine séance, le document n'étant pas encore disponible.

3/ Rapport du Trésorier (états financiers, budget préliminaire, frais de scolarité, contribution de 6 % à L'AEFE, etc.)

Messieurs Théberge et Chambrial présentent l'état de la trésorerie et la situation des dépenses.

A la suite d'une intervention de M. Sauvé, M. Chambrial explique aux membres du C.A qu'à partir de notre prochaine réunion, il nous fournira comme à l'habitude le rapport financier sur une seule page, mais qu'il y ajoutera une annexe avec le détail des dépenses et des revenus.

Les membres questionnent Messieurs Théberge et Chambrial sur leur exposé, notamment sur la participation du lycée au versement des 6% à l'AEFE et le placement à court terme d'une somme de 1 million de dollars, au taux de 1,75%.

Proposition de M. Théberge, appuyée par Mme Racicot : « *Que le conseil d'administration effectue un paiement de 258.341,67 euros pour la somme due à L'AEFE de janvier à décembre 2012 au titre du versement des salaires du personnel résident.* »

Proposition adoptée à l'unanimité.

Le trésorier poursuit en indiquant que le Lycée doit aussi effectuer le versement au titre de la contribution de 6% à l'AEFE.

Proposition de M.Théberge, appuyée par Mme Cargnello : « *Que le conseil d'administration effectue un paiement de 260.008,15 euros au titre de la contribution de 6% due à l'AEFE pour la période allant de janvier à août 2012.*»

Proposition adoptée à l'unanimité.

Messieurs Théberge et Chambrial, se basant sur un budget préliminaire, donnent leur avis sur l'augmentation des frais de scolarité pour l'année scolaire à venir, en nous proposant deux scénarios. Une longue discussion à ce sujet s'établit entre les membres du conseil.

Proposition de M. Théberge, appuyée par Madame Racicot : « *Que le conseil d'administration augmente les frais de scolarité de 7 % pour l'année scolaire 2013-2014.*»

M. Khan laisse entrevoir la possibilité de réfléchir à un étalement des paiements sur 12 mois plutôt que 10 comme c'est le cas actuellement.

Proposition adoptée par 8 voix contre 2.

Madame Racicot quitte la séance à 21 h 40.

4/ Rapport du président

Rien à signaler

5/ Rapport du proviseur

M. le Proviseur nous fait part de 2 recommandations sur des embauches de professeurs.

Proposition de Mme Lemaire, appuyée par Mme Cargnello : « *Sur proposition du proviseur, le C.A approuve l'engagement de Madame Marion, professeur remplaçante, certifiée d'Histoire-Géographie, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012-2013.*»

Proposition adoptée à l'unanimité moins 1 voix.

Proposition de Mme Lemaire, appuyée par M.Wallingford : « *Sur proposition du proviseur, le C.A approuve l'engagement de M. de La Mata, en remplacement de Mme Catelineau, en congé de maternité.*»

Proposition adoptée à l'unanimité moins 1 voix

M. le Proviseur nous annonce aussi qu'un chèque sera versé par notre assureur du fait que l'établissement connaît moins d'accidents de travail que les autres institutions.

6/ Rapport sur la Fondation

L'absence de sa présidente, Madame De Courville Nicol, entraîne la reprise de ce point à notre prochaine réunion.

7/ Préparation de la séance de planification stratégique du samedi 26 janvier 2013.

Le secrétaire fait le point sur les possibles absences à cette réunion et le président trace les grandes lignes de cette rencontre et de son horaire.

8/ Questions diverses

M. Sauvé nous annonce qu'il a obtenu des autorités municipales de la ville d'Ottawa l'acceptation d'un changement de nomination de notre rue. Dans quelques semaines, l'adresse postale du lycée ne sera plus 1635 Chemin Riverside mais 1635 Avenue du Lycée (Lycée Avenue). Des commentaires aussi surpris qu'élogieux se font entendre.

9/ Levée de la séance

Proposition de M. Trapeau, appuyée par Mme Cargnello : « *Le C.A lève la séance à 21 h 58.* »

Proposition adoptée à l'unanimité.



M. Yawar Khan, président du C.A



M. Gilles Boumard, secrétaire